









**Le métier**

Pas de pirate sans navire. C'est le capital-machine indispensable. Parfois, comme dans le cas de Misson, c'est le capitaine qui décide d'entrer en piraterie. Plus souvent une partie de l'équipage se révolte et s'empare du bateau.

Si l'on est à terre et sans moyen de naviguer, on se procurera une embarcation, pour se hisser sur le premier navire et le conquérir ; s'il est piètre marcheur ou mal armé on l'échangera par la suite contre un meilleur. La frégate armée de 20 à 50 t. était le navire rapide le plus apprécié. On modifiait le gréement pour porter le plus de toile possible et pouvoir rattraper les meilleurs voiliers. Mais on devait cependant éviter d'effrayer les proies sans méfiance. D'où certaines ruses pendant la journée : une voilure réduite, et même une pièce de bois jetée à l'eau et prise en remorque pour ralentir l'allure ; à la nuit, on remontait la remorque et on hissait toute la toile pour rattraper la victime. Il fallait arriver très près. A 200 m. les boulets n'étaient plus guère efficaces.

A bonne portée, le pirate se révélait. Le drapeau d'une nation quelconque, arboré jusqu'alors, était amené, et l'on voyait s'élever dans les airs le funèbre pavillon noir. C'était, souvent, le fameux **Jolly Roger**, orné d'une tête de mort et de deux tibias d'autres figuraient un squelette entier avec faux ; parfois le pavillon était rouge avec des symboles également terrifiants. Les hommes, pour la plupart dissimulés jusqu'alors, se dressaient avec leurs armes ; si on avait des prisonniers on les faisait monter sur le pont. Il fallait que le nombre, l'armement et le pavillon inspirassent la terreur. On envoyait un coup de semonce. Généralement le navire poursuivi céda. L'armement des bateaux marchands était faible, de 2 à 4 canons, avec un seul homme pour les servir. Il eût été fou de résister. Si la cargaison était perdue, on pouvait du moins espérer sauver les vies.

Si le navire poursuivi, étant mieux armé, acceptait le combat, alors on préparait l'abordage. Généralement le pirate coupait la route de sa victime pour prendre son pont sous l'enfilade de ses canons et désorganiser sa défense. Le beaupré du navire venait s'engager dans les haubans du pirate et les forbans bondissaient sur le pont adverse, bourrés de pistolets, de sabres d'abordage et de coutelas. Les meilleurs tireurs restaient dans les haubans avec des fusils pour tuer les ennemis les plus dangereux. La mêlée ruisselait de sang. Mais il était rare que l'avantage ne restât pas aux pirates, mieux armés, mieux exercés et qui, n'ayant rien à perdre, n'avaient rien à espérer de la défaite, que la mort.

Les prisonniers étaient alors parqués dans la cale. Le capitaine ou les passagers de marque étaient interrogés sans ménagements excessifs, pour révéler l'argent caché. Les hommes qui acceptaient de se faire pirates étaient conservés. Tous les autres étaient débarqués sur des côtes désertes ou abandonnés dans des canots avec quelques vivres. Les femmes, s'il en était à bord, subissaient le traitement ; en principe on ne devait pas abuser d'elles car c'eût été une source de disputes ; on les confiait, jusqu'à leur départ du bord, à la garde d'un pirate, qui parfois manquait de discrétion.

Pendant ce temps on s'occupait des affaires sérieuses. Les pirates fouillaient le navire et apportaient le butin sur le pont encore ensanglanté, au pied du grand mât. Il n'était pas question de rien en distraire ; les voleurs étaient exécutés. Le partage avait lieu immédiatement pour l'argent, les bijoux, les vêtements et les étoffes. Le quartier-maître veillait à l'égalité des parts. Au besoin, on tirait au sort. Quant aux marchandises elles étaient vendues

à terre et leur produit distribué.

Cette vente supposait des repaires et des marchands complices. Pour les flibustiers le problème ne se posait pas puisqu'ils étaient sous la protection d'un gouvernement. Quant aux pirates, ils avaient leurs habitudes. Les complicités ne leur manquaient pas aux Antilles, en Caroline, à la Réunion ou dans l'Inde. Il en fallait aussi pour radouber, pour se procurer des mâts, des cordages, des voiles. Quant au ravitaillement on en trouvait non seulement chez les complices mais chez les populations indigènes.

On mesure tous les atouts de la piraterie, à cette époque où les navires de guerre étaient rares et occupés par des conflits internationaux presque constants. Les assurances « à *la grande aventure* » montaient à des prix exorbitants. Les risques, pour les pirates, c'était la mort dans le combat ou par pendaison ; ils s'attendaient constamment à cette fin. Quant aux blessures, elles faisaient partie du métier ; nombre de nos héros n'avaient qu'un oeil ou qu'un bras, tous portaient des estafilades ; Johnson et Æxmelin n'en parlent guère ; c'était la routine quotidienne, indigne de l'Histoire.









**Les hommes**

Une telle industrie consommait beaucoup de main-d'œuvre. Il fallait sans cesse penser au recrutement. La piraterie n'étant, en somme, qu'une spécialité maritime, la plupart des hommes étaient des matelots. La vie de mer fut toujours rude au temps de la voile, par sa nature même ; mais les conditions sociales de l'emploi étaient, à cette époque, particulièrement insupportables et les matelots traités à peine mieux que les galériens. Les salaires étaient misérables ; la nourriture, toujours insuffisante, devenait rapidement infecte dans une traversée un peu longue ; le confort était nul, le sommeil précaire. Mais surtout il régnait une discipline féroce, chapelet continu de mauvais traitements, de coups, d'humiliations, de corvées abusives. C'était ainsi qu'on entendait la technique du rendement. Certains capitaines poussaient la chose le plus loin possible, de manière à provoquer des désertions dès l'arrivée à terre ; cela leur évitait de payer les hommes pendant le séjour au port.

On conçoit, dans ces conditions, la fréquence des rébellions et la séduction de la liberté pirate. Les équipages révoltés, promis dès lors à la corde, n'avaient d'autre recours que la piraterie. Lorsque les pirates s'emparaient d'un navire, ils n'avaient pas de difficultés à trouver des volontaires parmi ses hommes voire parmi ses bas-officiers, comme England et Roberts. Des capitaines même se faisaient pirates pour des motifs divers : Taylor par ambition, Avery par ennui, Kid par avidité, Misson par idéalisme ; mais ce dernier cas fut exceptionnel. De tels techniciens de la navigation étaient une fortune pour les équipages pirates car souvent des navires étaient perdus par simple ignorance.

Après la marine, la pègre offrait une autre source de recrutement. Des voleurs, des bandits de grand chemin, des meurtriers pourchassés dans leur pays, se réfugiaient dans la piraterie. S'y ajoutaient aussi les « engagés » des Antilles qui avaient déserté, les mulâtres et nègres « marrons », les échappés des bagnes, certains soldats sans emploi entre deux guerres. Enfin, aux Antilles et aux Mascareignes, toute une population côtière, vivant de la piraterie, trouvait là une carrière naturelle pour ses fils les plus remuants.

Le « *lumpenprolétariat* » du pavillon noir était donc, non pas une classe, mais un ramassis très éclectique d'éléments antisociaux venus de tous les milieux : la pègre, les gens de métier, des bourgeois comme Kid et Avery, des nobles comme Grammont, Monbars, Stede Bonnet, Misson, voire même des ecclésiastiques comme Caraccioli. Un alliage impur, mais parfaitement fondu ; une société sans classes, en un temps où la classe était tout.

L'aspect même des pirates était égalitaire. Chacun s'habillait comme il voulait et surtout comme il pouvait, au hasard des prises. Roberts et Rackam se faisaient remarquer par leur affectation d'élégance. La nature tropicale aidant, une culotte et une chemise plus ou moins en loques suffisaient à l'ordinaire de la vie. Bas et chaussures étaient exceptionnels. Les beaux habits volés auraient gêné dans le service ou pour les abordages ; on ne les mettait que pour aller à terre, et ce devait être alors un curieux carnaval. Par contre, il y avait un accessoire indispensable, c'étaient les armes. Les pirates étaient bardés, comme Tartarin, d'un arsenal de pistolets, sabres et coutelas. On ne les abandonnait ni pour l'orgie ni pour le sommeil.

Les soins corporels, dans cette société d'hommes qui ne voyait de femmes qu'à terre (et des filles peu difficiles) devaient être réduits au minimum, et l'ensemble des forbans était sans doute assez répugnant. Pour la rudesse des mœurs, on peut l'imaginer. La cruauté se donnait souvent libre cours sur les prisonniers, si le capitaine l'autorisait ou donnait l'exemple. Quant à

l'alcool, c'était l'alpha et l'oméga des plaisirs pirates et le meilleur des agents de recrutement. Il était alors beaucoup moins répandu qu'aujourd'hui. L'idée de pouvoir boire rhum et eau de vie à satiété était un paradis irrésistible pour nombre de misérables qui n'avaient jamais bu, dans leurs jours d'opulence, que de la bière. Les descriptions abondent d'équipages gisant sur le pont parmi les bouteilles cassées et les vomissures, complètement ivres, laissant dériver le bateau, s'échouant sur des écueils ou tombant sur les escadres chargées de les arrêter. L'un d'eux, parti de l'Inde pour gagner Madagascar, manqua la Grande Ile, qui tient pourtant de la place, et se retrouva à Maurice, par le plus grand des hasards.

Le métier pourtant exigeait des vertus. D'abord l'adresse ; il fallait être rapide et exercé aux armes, sous peine de ne pas faire une longue carrière ; on s'entraînait tous les jours au tir et au sabre. La ruse était utile ; on ne devait souvent de gagner la partie, voire de sauver sa vie, qu'à l'invention de stratagèmes inédits. Mais les vertus majeures étaient la force d'âme et le courage. Il en fallait pour supporter les intempéries, les longues poursuites, les expéditions dans les marais pestilentiels, les blessures cruelles sans soins, les amputations par un charpentier, les abandons dans un canot sans vivres, les naufrages, les côtes désertes, les abordages, les prises des villes fortifiées, la nécessité constante de triompher ou de périr. L'esprit combatif était la marque du pirate. Certains chefs savaient l'entretenir. Van Horn, dit Œxmelin « *ne pouvait souffrir aucune marque de faiblesse parmi les siens. Dans l'ardeur du combat, il parcourait son vaisseau, observait tout son monde et, s'il remarquait la moindre surprise de leur part aux coups imprévus du fusil, du canon ou du pistolet, soit qu'on baissât la tête, soit qu'on faiblît tant soit peu, il les tuait sur-le-champ ; en sorte que les véritables braves se faisaient plaisir de l'être à ses yeux, et les lâches, s'il y en avait, n'osaient le paraître* ».

A cette morale simple, utilitaire, cohérente, adaptée au métier, s'ajoutaient, malgré la diversité des origines, quelques idées générales. Sans théories politiques, répugnant à tous les cadres sociaux, les pirates étaient des révoltés. La révolte était normale chez l'homme de la pègre ou le criminel, mais aussi chez l'ancien soldat ou le marin mal traité, menant une vie de chien, haïssant « *ces gros bourgeois qui dorment trop à l'aise dans leurs lits* ». « *Ils nous villipendent, ces canailles, disait Bellamy, alors qu'entre eux et nous il n'y a qu'une différence : ils volent les pauvres en se couvrant de la Loi, oui ma foi ! tandis que nous, nous pillons les riches sous la seule protection de notre courage.* » Mais c'est seulement avec ces hommes extraordinaires, Misson et Caraccioli, qu'apparût, pour disparaître aussitôt, le souci généreux de réformer le monde par la piraterie.

La fierté de leur profession était un sentiment commun. Dans un monde ligoté par les classes et les préjugés, les pirates s'enorgueillissaient d'être les seuls hommes sans maître, égaux par là aux plus grands de ce monde. « *Quant à moi, disait encore Bellamy, je suis un Prince libre.* » Les pirates de Davis avaient pris le titre de « *Lords.* » « ***Nous ne sommes pas n'importe qui. Nous sommes des gentilshommes de fortune.*** » Quand on entre en piraterie, on « *déclare la guerre au monde entier* ». Ce sont des formules courantes, fièrement arborées.

Pas de maître, donc pas de patrie. Parfois les différences d'origine, certaines traditions d'hostilité créent des dissensions, surtout entre Français et Anglais. Mais c'est exceptionnel. Parfois aussi on a recours au roi pour solliciter le pardon, mais alors c'est qu'on est fatigué, ou

très riche, et que la liberté vous pèse, qu'on a soif de rentrer dans les cadres, que l'on a cessé d'être pirate dans son coeur.

A l'égard de Dieu, moins gênant à tous égards, la formation première des pirates l'emportait souvent sur la philosophie de leur existence. On connaît le fameux épisode, narré par le P. Labat, du curé des Antilles enlevé par les pirates et amené à leur bord pour célébrer une messe. Le malheureux prêtre, pendant l'Élévation, entend un coup de feu et se retourne. C'était un forban qui avait oublié de baisser la tête et que le capitaine avait tué « *pour lui apprendre à mieux faire* ». Certains priaient Dieu avant les abordages.

Les « *libertins* », c'est-à-dire les athées, comme Grammont, étaient rares. Misson et Caraccioli, déistes, représentaient une nouveauté intellectuelle. Par contre, une attitude assez courante était la bravade contre le ciel et le souhait d'aller « *gaîment et en bonne compagnie en enfer* ». Certains, comme Teach et Lewis, allaient jusqu'à invoquer le diable.



## La société pirate

Tant de révolte n'aboutissait pas au désordre. Il est peu de milieu d'ailleurs qui y soit moins propre qu'un navire. Les éléments auraient vite fait de liquider les pratiques exagérément individualistes. La nécessité de la discipline était reconnue, mais elle reposait sur le bon sens, l'égalité et le libre consentement. Sur ces bases s'édifiait la société des anti-sociaux.

Les pirates, bien avant Rousseau, ont inventé le Contrat Social. Lorsque se formait une troupe ou compagnie (les Anglais disaient déjà : un gang), on débattait et on dressait « *les articles* » appelés aussi « *convention* » ou « *chasse-partie* », qui réglaient les points essentiels : obéissance aux officiers, interdiction de voler la compagnie et de dévoiler ses secrets, de maltraiter un camarade ou de manquer à lui porter secours. Les sanctions étaient la mort, l'abandon au gré des flots ou sur une côte déserte, ou, pour les fautes vénielles, la « *loi de Moïse* », c'est-à-dire quarante coups de corde. Aussi la discipline était-elle exacte. « *En mer, écrit un prisonnier peu favorable aux pirates, le service se fait avec beaucoup d'ordre, mieux même que sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes ; les pirates y mettent un grand amour-propre.* » On interdisait les disputes, les injures, les discussions sur la religion, voire même le jeu ; mais sur ce dernier point il y avait des tolérances.

Les articles réglaient aussi les indemnités pour blessures. Le tarif donné par Cœmelin varie de 100 écus ou un esclave pour la perte d'un oeil, d'un doigt ou d'une oreille, à 600 écus ou 6 esclaves pour la perte des deux yeux, des deux mains ou des deux jambes. Enfin le partage des prises était réglementé ; certaines troupes adoptaient l'égalité absolue ; d'autres favorisaient le capitaine, lui accordant de une part et demie à six parts. Certains hauts faits étaient encouragés par des primes.

En même temps qu'on rédigeait les articles, on élisait les officiers : capitaine, quartier-maître,

bosco, maître-cannonier. S'il n'y avait pas à bord de charpentier, de tonnelier, de cuisinier ou de chirurgien, on les désignait d'office. Le quartier-maître avait un rôle fort important : veiller à la discipline et aux vivres, distribuer le butin, réunir les assemblées générales, représenter l'équipage auprès du capitaine. Fréquemment il remplaçait un capitaine déposé.

Le capitaine, choisi pour ses connaissances techniques, dirigeait la navigation et le combat. On ne pouvait, en ces matières, lui désobéir. Mais, à tous autres égards, il n'avait d'autorité que personnelle. Commander à de tels hommes, libres, sourcilleux sur l'égalité, d'une dureté confinante souvent à la brutalité totale et, à leur ordinaire, fort peu sobres, n'était pas une tâche aisée. Il fallait s'imposer par le courage, une aptitude supérieure aux armes, la technicité et aussi une certaine familiarité rude. Si l'on déplaisait pour une raison quelconque, on risquait d'être déposé et abandonné dans une embarcation ou une île déserte.

Pour les affaires importantes, expédition à monter, destination à suivre, règlements à modifier, officiers à changer, l'assemblée générale se réunissait. Chacun avait une voix et les décisions étaient prises à la majorité. L'égalité se manifestait également par divers traits pittoresques : si un pirate jugeait que le capitaine ou le cuisinier avait un plat meilleur que le sien, il pouvait les échanger. Chacun se servait à son gré des liqueurs fortes, sauf en cas de disette. Cette clause causa la perte de plus d'un bon navire.

En dehors des règles écrites existaient, comme dans la pègre, un certain nombre de coutumes connues de tous qui faisaient qu'on était « *régulier* » ou non. Et ne pas être régulier abrégait rapidement vos jours.

Une de ces coutumes, très ancienne dans la marine, était celle du matelotage. On la trouve chez les boucaniers, les flibustiers et les pirates. Elle était une atténuation à la dureté sentimentale de l'individualisme. Chaque homme avait un matelot, dont il était solidaire, lui devant aide et assistance dans toutes les circonstances, lui léguant ses biens et partageant avec lui ses femmes quand il en avait. C'était une ébauche de famille, sans enfants et sans avenir, mais qui empêchait l'homme de se sentir trop seul.

La troupe constituait une cellule sociale plus étendue. La vie en commun créait une solidarité souvent durable. Les différends, s'il en survenait, devaient se régler à terre, en duel loyal et avec des témoins ; d'abord au pistolet, puis au sabre ; on s'arrêtait généralement à la première blessure. Les dissensions durables dans la troupe se concluaient souvent par des séparations librement décidées. Les hommes qui restaient ensemble longtemps et de leur plein gré devenaient chers les uns aux autres. Aussi la perte de camarades dans un abordage rendait-elle souvent les pirates furieux ; les prisonniers risquaient d'en subir les conséquences.

Enfin il existait une solidarité générale entre pirates. Quand on hélait un navire pour savoir sa nationalité et qu'on s'entendait répondre « **Gens de la mer** », c'était la grande réjouissance. Les troupes fraternisaient. On élaborait de grands projets d'action concertée. Des redoutables flottes pirates apparurent ainsi, firent trembler les côtes voisines, inquiétèrent les puissances, puis disparurent. L'esprit anarchiste n'est guère propre à la fondation des États.

Les pirates ne travaillaient pas pour l'avenir ; presque aucun d'eux n'a perdu son temps à écrire des mémoires. Ils avaient opté pour le présent et l'appréciaient à leur manière, qui

manquait de délicatesse. Après la prise, l'excitation du combat faisait place à l'orgie ; on buvait jusqu'à l'inconscience ou la folie ; certains s'amusaient avec les prisonniers à des plaisanteries d'un goût souvent douteux : les faisant courir autour du pont à coups de couteaux ou leur faisant manger une tartine de chandelles. Low, brute sadique, fit flamber un cuisinier au pied d'un mât, ayant décidé « *qu'il ferait un assez bel effet dans le feu à cause de sa graisse et de sa crasse* ».

Mais les vraies distractions étaient à terre, dans les tavernes et avec les filles, et il y en avait beaucoup le long des côtes à pirates. Les étoffes étaient distribuées. L'argent des prises : écus, doublons, et « pièces de huit » espagnoles s'épuisait vite. Cœxmelin cite un flibustier qui avait installé un tonneau au bord de la route et obligeait tous les passants à boire. Quand on n'avait plus le sou, on repartait en campagne, car l'agrément de cette vie c'était d'abord son dynamisme et sa liberté.

Cependant certains pirates ont su mettre un magot de côté. Il y a eu de tout parmi les pirates, même des idéalistes, même des épargnants. Les trésors enterrés dans des îles désertes ne sont pas une légende. Ils comprenaient souvent deux trous, un avec l'or, l'argent et les bijoux, l'autre avec les étoffes précieuses. Des signes étaient gravés et reportés dans des grimoires. Certains trésors ont été retrouvés. D'autres passionnent encore les chercheurs. Inutile de rappeler ce que leur doit la littérature.



Exécution du capitaine Kidd le 23 mai 1701

## La répression

**Le pirate est « ennemi du genre humain tout entier ». Il s'en vante. Il est puni comme tel. La piraterie est le seul crime du droit des gens, le seul dont la répression soit universelle et ne donne pas lieu à des notes diplomatiques.**

Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, Henri VIII avait créé une organisation de répression, avec un fonctionnaire spécial, le vice-amiral de la côte. En France, Henri II réglementa la course et les lettres de marque. Tous ceux qui ne les possédaient pas étaient réputés pirates. L'expérience du XVII<sup>e</sup> siècle amena les gouvernements à légiférer à nouveau sur la piraterie. L'acte anglais de 1699 prévoyait que les coupables pourraient être jugés sur place. En 1721, un autre acte étendait l'inculpation à tous ceux qui auraient eu commerce avec un pirate. Les secours de la religion seraient refusés aux coupables.

L'ordonnance française du 5 septembre 1718 punissait de la mort et de la confiscation des biens les pirates et leurs complices. « *Il est permis à quiconque de les arrêter... Mais il n'est pas permis de les tuer autrement que dans le combat, et il faut nécessairement les déférer à la justice.* » Leurs navires seront de bonne prise.

Les guerres du XVII<sup>e</sup> siècle avaient favorisé la flibuste et n'avaient pas permis de réprimer la piraterie. Mais à partir de 1713 s'établit une période de paix pendant laquelle les navires de guerre n'eurent pas d'autre emploi. En 1730, la grande piraterie classique était pratiquement terminée.

La fin normale des pirates, qu'ils attendaient chaque jour depuis leur entrée en profession, était la mort, dans le combat ou par pendaison. Ils s'en amusaient parfois entre eux, organisant des simulacres de tribunal et d'exécution, où la justice n'avait pas le beau rôle. Quand le moment était venu, la plupart étaient aussi braves devant la potence qu'à l'abordage. Ils éructaient quelque dernier blasphème, quelque malédiction ou quelque sinistre plaisanterie. Puis ils montaient dans le ciel et « *bénissaient le peuple avec leurs pieds* ».

**Hubert DESCHAMPS**